



Paielement à 95% d'une cuisine non terminée

Par **soph_old**, le **22/09/2007** à **14:48**

Bonjour,

Nous avons commandé une cuisine haut de gamme en mai dernier avec livraison prévue dernière semaine de fin avec une acompte de 35%.

La livraison des meubles et de l'électroménagé (une partie seulement) a été effectué mi juillet. Nous avons alors payé 60% (comme prévu au contrat) sachant que la pose devait intervenir 2 jours plus tard.

La pose a bien été commencé mais à ce jour, notre cuisine n'est toujours pas terminée et nous avons payé 95% de sa valeur....

Nous venons d'envoyer une lettre recommandée demandant que les travaux soit terminés sont 2 semaines ou d'obtenir un remboursement de ce qui n'a pas encore était fait + des indemnités de retard mais concrètement que pouvons nous faire maintenant?

Merci pour votre aide.

Sophie.